

envoyé : 12 mai 2021 à 14:17
de : Eliane BOUQUET-COUDERC <jpe.couderc@orange.fr>
à : accueil@coeurdelozere.fr
objet : Enquête publique gestion des eaux pluviales

Jean Pierre COUDERC

17 Imp de la Faïsse

Ham de Chabrits

48000 MENDE

à Mme VIALA commissaire enquêteur

Mes observations sur l'aménagement des bassins de rétention d'eau ne sont pas sur l'aspect technique mais uniquement sur l'emplacement du bassin ER42 prévu au dessus du village de Chabrits.

Ma première observation est en temps qu'habitant du village :

Ce bassin de 550 m² va se situer sur la parcelle BO 54 de 2100 m² qui est le seul terrain public du village (sectional) vouait à de multiples utilisations (Jeux divers pour enfants,manifestations diverses,parking... etc)

En effet cet espace créé en 1987 par la ville de Mende est toujours entretenu par celle-ci .

Ma deuxième observation est en temps que DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) affecté à l'école Simone VEIL de Chabrits :

Cet espace se trouve à environ a 200 mètres de l'école et c'est une aubaine de pouvoir utiliser ce terrain sans avoir recours à des moyen de transport pour y accéder. Son utilisation est fréquente autant par les maîtres des écoles pour des actions pédagogiques en extérieur que par les ETAPS pour la pratique du sport.

L'utilisation de ce terrain faisait partie des arguments positifs du groupe de travail en vue de la construction pour cette nouvelle école .

En conclusion,que ce soit un bassin de rétention à l'air libre ou couvert l'espace restant en sera réduit d'autant plus que ce terrain est de forme triangulaire et le bassin serait positionné sur la partie la plus large.

J'espère que mes arguments seront pris en compte et que les services compétents pourront trouver une nouvelle solution.

Cordialement

J-P Couderc